



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 décembre 2000  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

Trente-deuxième session

6-9 mars 2001

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Statistiques démographiques et sociales :  
statistiques par sexe – progrès concernant  
les enquêtes sur les budgets-temps**

### **Progrès accomplis dans la réalisation d'un projet concernant la différenciation par sexe dans la mesure du travail rémunéré et non rémunéré**

#### **Rapport du Secrétaire général**

##### *Résumé*

À sa trente et unième session, la Commission de statistique a reconnu l'importance des travaux menés par la Division de statistique de l'ONU sur la mesure du travail rémunéré et non rémunéré. Ces travaux ont été entrepris dans le cadre d'un projet lancé avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Centre de recherches pour le développement international (Canada). On trouvera dans le présent rapport une description des activités réalisées au titre du projet ainsi que le plan général d'un guide technique sur les méthodes à suivre pour mener des enquêtes sur les budgets-temps et les conclusions d'un groupe d'experts touchant le guide en question. Les points à examiner par la Commission figurent au paragraphe 14.

---

\* E/CN.3/2001/1.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction .....	1-2	3
I. Rapport intérimaire sur l'exécution du projet .....	3-13	3
A. Élaboration de méthodes et classifications utilisées dans les enquêtes sur les budgets-temps .....	3-10	3
B. Amélioration des statistiques sur la participation dans des secteurs du marché du travail difficilement mesurables .....	11-13	4
II. Points à examiner .....	14	5
<b>Annexes</b>		
I. Rapport de la réunion du Groupe d'experts sur les méthodes utilisées pour les enquêtes sur les budgets-temps, New York, 23-27 octobre 2000 .....		6
II. Guide pour l'établissement de statistiques sur les budgets-temps permettant de mesurer le travail rémunéré et non rémunéré .....		10

## Introduction

1. À sa trente et unième session, la Commission de statistique a examiné le rapport du Secrétaire général sur le plan de réalisation d'un projet concernant la différenciation par sexe dans la mesure du travail rémunéré et non rémunéré (E/CN.3/2000/13). Elle a « reconnu l'importance des travaux menés par le Secrétariat sur la mesure du travail rémunéré et non rémunéré, tels que présentés dans le rapport, et pris note des autres initiatives prises par divers pays et organismes, en particulier les études sur l'emploi du temps<sup>1</sup> ».

2. Les activités entreprises en 2000 ont été axées sur a) l'examen des méthodes et classifications utilisées dans les enquêtes nationales sur les budgets-temps, en vue d'élaborer un ensemble de directives internationales pour la collecte des données sur l'emploi du temps, en particulier dans les pays en développement, et de réviser et développer le premier projet de classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques de l'emploi du temps; et b) l'amélioration des statistiques sur la participation dans les secteurs du marché du travail difficilement mesurables.

### I. Rapport intérimaire sur l'exécution du projet

#### A. Élaboration de méthodes et classifications utilisées dans les enquêtes sur les budgets-temps

3. Depuis 1995, des activités de collecte de données sur l'emploi du temps ont été achevées ou lancées dans 24 pays en développement et 22 pays développés. Huit pays en développement ont récemment achevé la collecte de données représentatives à l'échelon national sur l'emploi du temps, et établi des statistiques sur le temps que consacrent les femmes et les hommes à un travail rémunéré et non rémunéré. Cinq de ces pays (Afrique du Sud, Inde, Mongolie, République de Corée et territoire palestinien occupé) ont mené des enquêtes indépendantes sur les budgets-temps et deux pays (Oman et République démocratique populaire lao) se sont servis d'une sorte de journal sur l'emploi du temps comme module pour mener une enquête polyvalente sur les ménages. Le Népal a recueilli des données sur

l'emploi du temps en intégrant des questions à ce sujet dans une enquête sur la population active. L'Inde, le Népal, la République de Corée et la République démocratique populaire lao ont publié les résultats de leurs enquêtes; en outre, l'Inde, la Mongolie et la République démocratique populaire lao ont organisé des tribunes à l'intention des utilisateurs pour diffuser les résultats de leurs enquêtes et en examiner les incidences. L'intérêt que les pays en développement ont porté aux enquêtes sur les budgets-temps et l'expérience acquise par un nombre croissant de pays soulignent la nécessité et l'opportunité d'élaborer des directives méthodologiques et des classifications pour les enquêtes sur les budgets-temps.

4. Au cours de l'année écoulée, la Division de statistique de l'ONU a apporté une assistance technique à l'Afrique du Sud, à la Chine, à la Mongolie et à la Thaïlande dans un ou plusieurs des domaines ci-après : conception des enquêtes, établissement de classifications nationales des activités, définition des mesures statistiques et tabulations correspondantes et évaluation des estimations provenant des enquêtes. En outre, des conseils techniques ont été fournis à Cuba, au Guatemala et aux Philippines dans le cadre des conférences régionales sur les enquêtes sur les budgets-temps. Les conférences régionales tenues en Afrique, en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, de même que la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, ayant pour thème « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle », ont offert l'occasion de promouvoir la collecte de données sur l'emploi du temps dans les pays en développement<sup>2</sup>.

5. L'établissement d'une classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques de l'emploi du temps a également progressé. Le premier projet de classification internationale, qui a été approuvé par un groupe d'experts que la Division de statistique de l'ONU avait réuni en 1997, a été mis à l'essai en Afrique du Sud, en Inde, en Mongolie, au Nigéria, aux Philippines, en Thaïlande et dans le territoire palestinien occupé. Compte tenu de l'expérience de ces pays ainsi que de celle des pays développés (pays participant aux enquêtes européennes harmonisées sur les budgets-temps, le Canada et l'Australie), la classification a été révisée et considérablement étoffée.

6. La classification contient une série complète de catégories d'activités associées à la production par les

ménages de biens destinés à leur propre usage, et au secteur non structuré. Bien que ces activités constituent une part importante du travail des femmes et, dans une certaine mesure, de celui des hommes dans les pays en développement, elles ne sont pas définies dans la plupart des classifications des activités à prendre en compte dans les statistiques de l'emploi du temps. Tout en mettant davantage l'accent sur les activités économiques qui, souvent, ne sont pas perçues comme telles, la classification repose sur les classifications nationales et régionales existantes des activités selon l'emploi du temps et est conforme aux séries de données rétrospectives qui sont fondées sur ces classifications.

7. Un groupe d'experts des méthodes à suivre pour la réalisation des enquêtes sur les budgets-temps s'est réuni en octobre 2000 pour examiner des directives méthodologiques applicables aux enquêtes sur les budgets-temps et la classification révisée. Les documents établis en vue de cette réunion et le débat proprement dit seront largement utilisés lors de l'élaboration d'une publication méthodologique sur la collecte de données sur l'emploi du temps, dont le but est d'harmoniser les méthodes et de fournir des conseils aux pays en développement souhaitant mener des enquêtes sur les budgets-temps. Le projet de guide sera achevé en 2001. On trouvera aux annexes I et II du présent rapport le rapport de la réunion de même que les principaux éléments proposés pour cette publication méthodologique.

8. Le groupe d'experts a recommandé d'encourager les pays à mettre à l'essai la classification révisée. Deux méthodes ont été proposées à cet égard : le codage d'un échantillon de journaux d'enquêtes selon la classification, dans les pays ayant déjà mené des enquêtes sur les budgets-temps et l'utilisation de la classification dans les pays préparant de nouvelles enquêtes. La Division de statistique de l'ONU collabore avec les pays à la mise à l'essai de la classification suivant la première méthode. La classification sera révisée et encore affinée compte tenu des résultats de ces essais et expériences dans les pays.

9. Le groupe d'experts s'est déclaré favorable aux efforts entrepris par la Division de statistique dans le cadre du projet pour améliorer la mesure du travail rémunéré et non rémunéré. Il a recommandé en particulier que la Division de statistique se charge de coordonner les activités internationales d'élaboration de statistiques de l'emploi du temps et demandé instamment que la coordination soit assurée en coopération avec d'autres organismes s'intéressant à cette question,

dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Office de statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) (voir annexe I, par. 31).

10. Un site Web sur les enquêtes sur les budgets-temps : amélioration de la mesure du travail rémunéré et non rémunéré (<<http://www.un.org/Dept/unsd/timeuse>>) a été créé sur la page d'accueil de la Division de statistique en mai 2000. Ce site contient des informations sur les enquêtes nationales sur les budgets-temps, y compris des spécifications concernant la conception des classifications, des manuels techniques et des instruments d'enquête. Le site contient aussi des documents établis pour la réunion du groupe d'experts des enquêtes sur les budgets-temps et d'autres éléments d'information sur l'emploi du temps. Pour développer ce site, il est prévu d'y inclure la publication de données d'enquêtes sur les budgets-temps.

## **B. Amélioration des statistiques sur la participation dans des secteurs du marché du travail difficilement mesurables**

11. La Division de statistique a collaboré avec l'Organisation internationale du Travail et avec Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO) à des recherches méthodologiques et à des tests sur la prise en compte de la variable « lieu de travail » dans les enquêtes sur les ménages, en particulier dans les enquêtes sur la population active, dans le but d'améliorer l'identification et l'estimation des travailleurs à domicile et des vendeurs des rues. Le principal résultat de ce travail sera l'établissement d'un cadre conceptuel et d'une typologie appropriés du lieu de travail. Les recherches et essais, entrepris en octobre 1999, comportaient une étude pilote en Jordanie, où une question sur le lieu de travail figurait dans les enquêtes sur la population active. En outre, des analyses des résultats de nouvelles enquêtes en Afrique du Sud et d'enquêtes antérieures en Colombie, au Mexique et en Bolivie ont été effectuées<sup>3</sup>.

12. L'OIT a convoqué en août 2000 une réunion d'experts chargés d'examiner les résultats des études pilotes et des analyses. Le Groupe d'experts des statistiques du secteur non structuré (Groupe de Delhi) a également examiné ces travaux et recommandé que les pays incluent la variable « lieu de travail » dans les

enquêtes sur la population active et le secteur non structuré<sup>4</sup>.

13. Les participants au projet continuaient également de collaborer avec WIEGO, coalition mondiale qui s'occupe de statistiques, de recherches, de programmes et de politiques concernant les femmes dans le secteur non structuré. Les activités communes comportent la compilation et l'analyse de statistiques sur les femmes dans le secteur non structuré et l'amélioration de la mesure de l'emploi et de la production dans ce secteur en général, et des travailleurs à domicile et vendeurs des rues en particulier. La Division de statistique a publié des compilations et analyses initiales sur les sexospécificités dans le secteur non structuré dans le chapitre 5 de la publication intitulée *Les femmes dans le monde 2000 : des chiffres et des idées*<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Voir projet de rapport de la quatrième réunion du Groupe d'experts des statistiques du secteur non structuré (Groupe de Delhi), Genève, 28-30 août 2000.

<sup>5</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.00.XVII.14.

## II. Points à examiner

14. La Commission souhaitera peut-être :

a) Exprimer ses vues sur le plan général du guide relatif à l'établissement de statistiques de l'emploi du temps pour mesurer le travail rémunéré et non rémunéré (annexe II), y compris les ajouts et modifications. Elle souhaitera peut-être aussi formuler des observations sur les recommandations du groupe d'experts touchant à l'élaboration du guide (voir annexe I);

b) Appeler l'attention de la Division de statistique de l'ONU sur les travaux et activités connexes.

### Notes

<sup>1</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2000, Supplément No 4 (E/2000/24)*, par. 22.

<sup>2</sup> Voir « Towards international guidelines in time-use surveys: objectives and methods of national time-use surveys in developing countries », document présenté lors du Séminaire régional des utilisateurs et producteurs d'enquêtes sur les ménages et d'enquêtes sur les budgets-temps, qui a eu lieu à La Havane (Cuba) du 18 au 20 janvier 2000, et du Séminaire international sur les études de l'emploi du temps, organisé à Ahmedabad (Inde) du 7 au 10 décembre 2000.

<sup>3</sup> Voir documents présentés lors de la Réunion technique sur la mesure du lieu de travail, tenue à Genève les 24 et 25 août 2000.

## Annexe I

### Rapport de la réunion du Groupe d'experts sur les méthodes utilisées pour les enquêtes sur les budgets-temps, New York, 23-27 octobre 2000

#### I. Organisation de la réunion

1. La réunion s'est tenue au Siège de l'ONU, à New York, du 23 au 27 octobre 2000. Les experts ci-après y ont participé : Oladejo Oyeleke Ajayi (Nigéria), Michael Bittman (Australie), Debbie Budlender (Afrique du Sud), Gustav Haraldsen (Norvège), Andrew S. Harvey (Canada), Diane Herz (États-Unis d'Amérique), Indira Hirway (Inde), Eivind Hoffmann (Organisation internationale du Travail), Thomas Juster (États-Unis d'Amérique), Patricia Mendez (Mexique), Yandiswa Mpetsheni (Afrique du Sud), Iris Niemi (Finlande), Yeruugerel Noov (Mongolie), Christina Osterberg (Office statistique des Communautés européennes – EUROSTAT), R. N. Pandey (Inde), David Paton (Canada), Klas Rydenstam (Suède), Aelee Shon (République de Corée) et Diane Steele (Banque mondiale). Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) était également représenté.

2. La réunion a été convoquée dans le cadre des travaux de la Division de statistique de l'ONU sur les statistiques des budgets-temps au titre d'un projet financé par le PNUD et le Centre canadien de recherche pour le développement international concernant la différenciation par sexe dans la mesure du travail rémunéré et non rémunéré. Elle donne suite aux recommandations sur les statistiques des budgets-temps formulées par la Commission de statistique à ses vingt-huitième et trente et unième sessions et au Programme d'action<sup>a</sup> adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

3. Les participants ont examiné les directives méthodologiques régissant les enquêtes budget-temps et le développement de l'essai de classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques de l'emploi du temps. Les documents établis pour la réunion et les délibérations apporteront la contribution la plus importante à une publication méthodologique que la Division de statistique établit actuellement pour aider les pays en développement à effectuer des enquêtes budget-temps. La réunion était présidée par M. Bittman.

#### II. Recommandations concernant les directives méthodologiques à appliquer pour les enquêtes sur les budgets-temps

4. Les participants ont décidé d'examiner les principaux aspects ci-après concernant la mise au point de la publication méthodologique intitulée « Guide pour l'établissement de statistiques sur les budgets-temps permettant de mesurer le travail rémunéré et non rémunéré ».

##### Principales orientations du « Guide »

5. Au cours des dernières années, les pays en développement ont commencé à effectuer des enquêtes sur les budgets-temps au niveau national, ce qui montre que de telles opérations peuvent être organisées avec succès dans ces pays. Bien que des considérations spéciales entrent en jeu dans la collecte de données portant sur des populations à faible niveau d'instruction, les principales questions concernant la conception sont souvent analogues à celles qui se posent dans les pays développés.

6. Le « Guide » fournira des conseils aux pays en développement souhaitant effectuer des enquêtes de gestion du temps et, plus généralement, visera à harmoniser les méthodes à appliquer au niveau national. Il tient compte de l'expérience acquise récemment par les pays en développement et des nouvelles directives concernant l'harmonisation des enquêtes européennes sur les budgets-temps.

7. Le « Guide » n'aura aucun caractère contraignant; il examinera ce qui a été fait dans les pays, les enseignements qui en ont été tirés et les avantages et inconvénients d'autres options. Pour chaque aspect des schémas d'enquête, il étudiera les critères applicables pour assurer un bon niveau de qualité et les mesures à prendre pour y parvenir. Il présentera des options réalisables ou les critères minimaux acceptables. L'ouvrage identifiera également les domaines exigeant des travaux méthodologiques supplémentaires. Il sera centré

sur les aspects de la conception concernant uniquement les enquêtes budget-temps.

8. Les aspects relatifs aux principales questions de conception développées dans le « Guide », qui ont fait l'objet d'un accord, sont les suivants :

### **Réalisation d'enquêtes budget-temps – justification et objectifs**

9. Le débat a porté sur l'importance des enquêtes budget-temps pour les questions d'orientation et de recherche. Les experts ont souligné qu'il était indispensable d'exposer des raisons convaincantes dans les demandes de fonds pour financer ces enquêtes. Il a été recommandé que le « Guide » contienne des exemples de la manière dont les statistiques sur les budgets-temps avaient servi à influencer les politiques gouvernementales.

10. Différentes catégories d'objectifs ont été identifiées pour la réalisation d'enquêtes de gestion du temps. Un groupe mentionne la nécessité de disposer de statistiques sur les groupes de population et l'autre celle d'établir des statistiques au niveau des individus ou des ménages. Les objectifs au macroniveau ou au niveau de la population comprennent les aspects suivants : a) amélioration des prévisions concernant les comptes nationaux et établissement de comptes satellites sur les ménages; b) égalité des sexes, y compris la mesure du travail rémunéré et non rémunéré, et amélioration des données sur la population économiquement active, notamment sur les travailleurs indépendants et les personnes dont le travail n'est pas réglementé suivant des modalités normalisées; c) stratégies d'éradication de la pauvreté, y compris statistiques sur la prestation de services publics et leur nécessité, de même que sur la fourniture d'eau, de carburant et la mise en place d'infrastructures de transport; et d) indicateurs sociaux relatifs aux changements intervenant dans de vastes catégories de l'activité économique. Le deuxième groupe porte sur l'analyse au niveau des individus ou des ménages et comprend la division du travail au sein des ménages, la formation en tant qu'investissement dans le travail, le comportement des consommateurs, les tendances en matière de déplacement et la gestion du temps.

11. Les gouvernements des pays en développement et des pays développés souhaiteront peut-être utiliser les données sur les budgets-temps pour la première série

de questions. Les questions concernant le microniveau intéresseront principalement la communauté scientifique. Le « Guide » soulignera l'importance d'un processus consultatif associant producteurs et utilisateurs de données sur la gestion du temps, afin d'examiner les divers intérêts et besoins en matière de données et d'identifier les clients potentiels. Il expliquera également la nécessité de tenir compte à la fois des intérêts de ces derniers et de considérations concernant la qualité et l'utilité globale des données de l'enquête.

12. Le « Guide » devra définir les spécifications en termes d'objectifs. La priorité sera accordée aux aspects relatifs à l'amélioration de la mesure du travail et à la comptabilité économique. Des questions plus vastes seront également examinées.

### **Contenu des enquêtes**

13. La décision concernant la question de savoir quelles variables contextuelles et quel niveau de détail doivent être inclus est étroitement liée aux objectifs analytiques de la collecte de données. Il faudra également inclure les variables contextuelles nécessaires pour bien comprendre les activités indiquées dans le relevé quotidien. Des conseils seront donnés sur la manière dont divers types de variables contextuelles devraient être collectés dans les instruments d'enquête et sur celle dont les informations collectées devraient être utilisées pour un codage effectif des spécifications pertinentes.

14. Il est important d'enregistrer des activités simultanées en identifiant certains types d'activité, notamment les soins aux enfants. Pour pouvoir enregistrer des activités simultanées, il faut tenir compte de la durée de l'intervalle de temps utilisé dans l'instrument. Il convient que ce soit plutôt l'analyste que l'enquêté qui décide quelle activité simultanée est la plus importante.

15. L'étendue des variables à inclure concernant des données générales dépend aussi généralement des objectifs analytiques. Une liste minimum de variables définies par rapport aux tableaux de base sur la gestion du temps comprend les éléments suivants : âge, sexe, situation matrimoniale, composition du ménage et situation professionnelle. Il importe de collecter des informations sur les biens d'équipement des ménages pour expliquer la gestion du temps généralement consacré à des activités liées à leur présence ou à leur absence dans le ménage. La question de savoir s'il faut

recueillir des informations sur les taux de salaire et/ou les revenus ou les dépenses des ménages ou de simples indicateurs de la richesse et de la situation financière, et des moyens à utiliser pour y parvenir, dépendra des principaux objectifs de l'enquête. Il faudra examiner dans quelle mesure il sera utile d'identifier séparément des emplois différents pour le même individu. En formulant les questions à inclure dans l'enquête budget-temps, il faudrait, si nécessaire, tenir compte de celles déjà utilisées dans le système statistique, afin de pouvoir faire des comparaisons et de tirer parti des expériences méthodologiques acquises.

16. Il faudrait tester la méthode de l'enregistrement quotidien en trois étapes, selon laquelle l'interrogatoire commence par une brève série de questions avant le début de l'enregistrement et finit par le questionnaire portant sur des informations générales.

### **Méthodes de collecte de données**

17. Le choix de la méthode utilisée pour la collecte des données est influencé par divers facteurs, notamment les objectifs de l'enquête, le niveau d'instruction de la population et les ressources. En particulier, l'anamnèse est considérée comme la meilleure méthode pour les populations à faible niveau d'instruction. Le « Guide » présentera diverses options, examinera leurs avantages et leurs inconvénients et fournira des illustrations sur la manière dont les méthodes ont été appliquées dans les pays. Il décrira les procédures à utiliser pour réduire l'influence de l'enquêteur.

### **Instruments de l'enquête**

18. On examinera les différentes options concernant le recours à un enregistrement par intervalle ouvert ou fixe, la durée des intervalles et le rapport entre ces éléments et d'autres aspects de la conception de l'enquête. Ces options seront examinées dans le contexte des résultats liés à la robustesse des estimations en matière de gestion du temps au niveau global.

19. Au minimum, les enregistrements précodés devraient épuiser tous les types d'activité et le temps passé, signalé pour les activités précodées, devrait représenter au total 24 heures par jour.

### **Sondages**

20. Une combinaison de la théorie des sondages et de la structure des dépenses afférentes aux opérations sur le terrain étaye l'option consistant à établir plusieurs relevés par enquête. En vue d'obtenir l'échantillon le plus large possible, compte tenu des ressources limitées, il semble plus judicieux d'établir plusieurs relevés par personne et de recueillir des relevés auprès de plusieurs membres d'un ménage que d'interroger un plus grand nombre de ménages et de retenir un plus petit nombre de relevés par personne ou de réduire le nombre de personnes sondées par ménage. Toutefois, les non-réponses peuvent poser des problèmes dans les plans prévoyant l'établissement de nombreux relevés.

21. En principe, les jours faisant l'objet de relevés devraient être choisis au hasard. L'expérience montre toutefois que cela est généralement impossible mais qu'on peut approcher cet objectif. Les procédures opérationnelles devraient garantir que la sélection des journées faisant l'objet de relevés ne soit pas laissée à la discrétion de l'enquêteur ou de l'enquêté. Le « Guide » décrira diverses démarches possibles, telles que suivies par les pays.

22. Compte tenu de l'importance critique de l'échantillonnage temporel pour le succès des enquêtes budget-temps, le « Guide » devra fournir des informations plus détaillées dans cette section.

### **Traitement des données des enquêtes budget-temps**

23. Le « Guide » exposera les principales mesures à prendre pour assurer la qualité des informations collectées lors des enquêtes sur la gestion du temps. Les instruments et procédures à utiliser pour un codage et un traitement efficaces seront examinés. Le codage des enregistrements peut être effectué sur le terrain par les enquêteurs ou dans un lieu central par les codeurs; le choix optimal sera fonction de l'existence des outils et procédures de codage appropriés.

24. Le « Guide » examinera les spécifications d'édition standard et les indicateurs de qualité à utiliser pour l'évaluation des données des relevés. Il donnera également des conseils concernant la structure des fichiers et les variables dérivées qui peuvent faciliter la production de tableaux et la présentation des résultats de l'enquête.



### III. Recommandations concernant l'élaboration du projet de classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques de l'emploi du temps

25. La structure générale du projet de classification est liée à un objectif majeur pour les statistiques de la gestion du temps, tant dans les pays développés que dans les pays en développement : l'amélioration de la mesure du travail rémunéré et non rémunéré, en particulier celui des femmes. Une composante unique de cette classification est la répartition par catégorie des activités associées à la production de biens des ménages pour utilisation finale et des activités du secteur non structuré. Les points convenus concernant le projet de classification sont exposés ci-après.

26. Les cinq catégories (A à E) couvrant la production du Système de comptabilité nationale (SCN) et les activités connexes devraient être révisées compte tenu des éléments suivants :

a) La distinction entre les heures de travail normales et les heures supplémentaires peut être estompée et pourrait s'avérer inutile;

b) Les activités concernant les « déplacements liés au travail », la « recherche d'un emploi/création d'une activité commerciale » et la « formation et les études liées au travail » sont incluses séparément dans chaque catégorie mais pourraient être difficiles à classer séparément dans les catégories.

Il faudrait également donner une définition précise pour les institutions figurant dans la catégorie A et établir des directives permettant de distinguer entre un emploi dans le secteur structuré et les activités connexes liées à un emploi dans le secteur non structuré.

27. En général, les divisions à trois chiffres proposées au sein des principales catégories sont suffisamment détaillées et peuvent être appliquées à travers les pays; toutefois, il faudrait réexaminer les groupes à quatre chiffres proposés dans certaines divisions afin de déterminer s'ils devraient être délimités comme tels.

28. La classification proposée devrait être suffisamment souple pour permettre aux pays de tenir compte des caractéristiques nationales, si nécessaire. Les pays souhaiteront peut-être présenter une description plus

détaillée de certaines activités dans les catégories et divisions; ils souhaiteront peut-être également que les 15 grandes catégories proposées à des fins analytiques soient réduites. Des conseils devraient être donnés quant aux moyens appropriés de grouper les catégories.

29. Comme mesure suivante, les pays sont encouragés à tester le projet de classification. Cette opération pourrait se dérouler de deux manières : pour les pays disposant de données sur les budgets-temps, un échantillon des relevés complétés pourrait être recodé suivant le projet de classification; et pour ceux qui envisagent de réaliser de nouvelles enquêtes, le projet pourrait être adapté pour servir au codage des activités. Il pourrait être réexaminé et amélioré sur la base des résultats de ces tests et de l'expérience des pays.

### IV. Recommandations générales/ conclusions

30. Les participants à la réunion ont noté que le site Web de la Division de statistique de l'ONU sur les enquêtes budget-temps publiées en mai 2000 (<<http://www.un.org/Depts/unsd/timeuse>>) constituait un moyen efficace de diffuser des informations sur les méthodes utilisées pour les enquêtes nationales budget-temps et leurs résultats. Ils ont recommandé que les documents établis pour la réunion soient publiés sur ce site.

31. Les participants ont conclu que les efforts déployés par la Division de statistique afin d'améliorer la mesure du travail rémunéré et non rémunéré représentaient une initiative importante permettant d'améliorer les statistiques sur les budgets-temps et fournissaient un cadre technique indispensable pour les pays en développement qui effectuaient des études sur cette question pour la première fois. Compte tenu du rôle que la Division a joué jusqu'à présent dans ce domaine, les participants ont recommandé qu'elle se charge de coordonner les travaux entrepris au niveau international sur l'élaboration de statistiques sur la gestion du temps et insisté pour que la coordination s'effectue en coopération avec d'autres organisations s'intéressant à ce domaine, notamment le PNUD, l'OIT et EUROSTAT.

#### Notes

- <sup>a</sup> Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, 4-15 septembre 1995 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexe II.

## Annexe II

### Guide pour l'établissement de statistiques sur les budgets-temps permettant de mesurer le travail rémunéré et non rémunéré

#### Préface

#### Introduction

- A. Objectifs du Guide
- B. Groupes cibles et orientation
- C. Organisation et portée générale

#### Première partie. Planification de l'enquête et opérations

##### I. Importance de la collecte de données sur les budgets-temps

- A. Caractéristiques des données sur les budgets-temps
- B. Utilisations
  - 1. Utilisations historiques et générales
  - 2. Utilisation de données sur les budgets-temps pour améliorer la mesure de toutes les formes de travail
- C. Objectifs

##### II. Examen des questions relatives à la planification et à l'organisation de la collecte de données sur les budgets-temps

- A. Sources de données sur les budgets-temps
  - 1. Enquête indépendante sur les ménages
  - 2. Module budget-temps dans une enquête sur les ménages à objectifs multiples
  - 3. Éléments d'information sur les budgets-temps dans le cadre d'une enquête sur les ménages ou d'un recensement

- B. Planification statistique globale et fixation de priorités

- 1. Liens entre les objectifs, la conception et les ressources
- 2. Rôle du processus consultatif associant producteurs, utilisateurs et clients
- 3. Planification des résultats et diffusion des données

##### Partie 2. Principales caractéristiques de la conception

##### III. Portée de la collecte de données

- A. Sélection et spécification du contenu de l'enquête
  - 1. Activité
    - a) Enregistrement et durée
    - b) Classification des activités
  - 2. Variables contextuelles
    - a) Types et utilisations
    - b) Questions relatives à la collecte d'informations contextuelles
  - 3. Activités simultanées
    - a) Utilisations d'information sur les activités simultanées
    - b) Questions relatives à l'enregistrement et à l'analyse des activités simultanées
  - 4. Variables sur les données générales
    - a) Types et utilisations
    - b) Questions relatives à la sélection de variables sur les données générales
- B. Spécifications décrivant la population observée
  - 1. Unités statistiques pour la collecte et la tabulation des données

- 2. Limites d'âge
- C. Recommandations

#### **IV. Plans d'échantillonnage**

- A. Détermination de la taille de l'échantillon
- B. Échantillonnage de la population de référence
  - 1. Échantillonnage des ménages
  - 2. Échantillonnage des membres du ménage
- C. Échantillonnage temporel
  - 1. Sélection des jours de la semaine
  - 2. Allocation des jours faisant l'objet de relevés
  - 3. Prise en compte des variations saisonnières
- D. Recommandations

#### **V. Moyens d'enquête**

- A. Types d'instruments
  - 1. Relevé temporel
  - 2. Questionnaires d'ordre général
- B. Questions de conception
  - 1. Type d'intervalle de temps
    - a) Intervalle ouvert
    - b) Intervalle déterminé et durée
  - 2. Méthode de codage des activités
    - a) Précodage
    - b) Après-codage
  - 3. Format
    - a) Relevé temporel
    - b) Questionnaires d'ordre général
- C. Recommandations

#### **VI. Méthode utilisée pour la collecte de données**

- A. Modes de collecte des données
  - 1. Observation
  - 2. Enquête mémoire ou enregistrement rétrospectif
  - 3. Relevé actuel autocomplété
  - 4. Enquête téléphonique assistée par ordinateur
  - 5. Méthode d'échantillonnage (expérience)
- B. Questions de conception
  - 1. Instruction
  - 2. Réponses
  - 3. Effets de l'enquêteur
  - 4. Qualité des données
- C. Recommandations

#### **Partie 3. Collecte et traitement des données**

#### **VII. Opérations sur le terrain**

- A. Organisation des activités sur le terrain
- B. Méthodes de contrôle de la qualité
- C. Stratégie de formation des enquêteurs
- D. Procédures de codage et d'édition sur le terrain
- E. Recommandations

#### **VIII. Traitement des données**

- A. Organisation du traitement des données
- B. Techniques de codage des activités
  - 1. Mise au point d'un indice de codage
  - 2. Autres techniques de codage

- C. Saisie des données
- D. Évaluation de la qualité des données
  1. Indicateurs de qualité
  2. Méthodes d'édition et d'imputation
- E. Recommandations

## **IX. Établissement des résultats de l'enquête**

- A. Méthodes de pondération et d'estimation
- B. Plan de tabulation
- C. Production de statistiques et indicateurs clefs
- D. Calcul des variances d'échantillonnage
- E. Recommandations

## **Partie 4. Examen, diffusion et préservation des données sur les budgets-temps**

### **X. Examen technique des résultats**

- A. Examen des taux de non-réponse
- B. Examen des taux d'erreur concernant des questions
- C. Vérification de la validité interne et externe
- D. Recommandations

### **XI. Diffusion dans les rapports**

- A. Rapports et publications standard
  1. Types de rapport
  2. Établissement des publications
- B. Métadonnées

### **XII. Autres formes de diffusion et d'utilisation**

- A. Diffusion de données non publiées
- B. Établissement de tabulations spéciales

- C. Publication de microdonnées
- D. Diffusion en ligne et accès aux données
- E. Réaction des utilisateurs

## **XIII. Préservation des données sur les budgets-temps**

- A. Maintien de bases de données
- B. Archivage et documentation des ensembles de données

## **Partie 5. Classification des activités pour les statistiques sur les budgets-temps**

### **XIV. Concepts et définitions**

- A. Activité
  1. Épisode
  2. Durée
  3. Unité analytique
- B. Limites de production
  1. Limite de production générale
  2. Limite de production du Système de comptabilité nationale
- C. Unités institutionnelles du Système de comptabilité nationale
- D. Activités du secteur non structuré

### **XV. Projet de classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques sur les budgets-temps**

- A. Objet et nature
- B. Principes
  1. Grandes catégories
  2. Divisions
- C. Structure et système de codage
- D. Application

- E. Liens avec les autres classifications
- F. Principales catégories et divisions de la classification

## **Annexes**

Résumé des spécifications concernant les enquêtes de pays

Questionnaires types

Tableaux proposés

---